



Entente de service pour la livraison de courrier et colis par Dicom Express Inc.

L'entente qui suit expose les obligations concernant le service de livraison de courrier et de colis offert aux membres en règle de la Fédération des chambres de commerce (ci-après « FCCQ ») ou d'une chambre de commerce membre de la FCCQ. Cette entente lie le membre à titre d'expéditeur, la FCCQ à titre d'intermédiaire et d'administrateur et Dicom à titre d'opérateur en service complet de livraison de courrier et de colis.

A) OBLIGATIONS DES CLIENTS MEMBRES :

Pour se prévaloir des tarifs réduits de livraison de courrier et de colis, toute personne ou entreprise doit :

1. Être membre en règle de la FCCQ ou de sa chambre de commerce;
2. Compléter la fiche de renseignements;
3. Effectuer le paiement à la FCCQ dès la réception de la facture hebdomadaire;
4. Compléter le formulaire d'autorisation de paiement par carte de crédit;
5. Communiquer directement avec Dicom pour l'expédition, la livraison et toutes les réclamations liées au service de livraison de courrier et de colis;
6. S'engager à payer à la FCCQ des frais d'intérêt de 2.5 % par mois (30 % / an) sur le solde impayé de toute créance à compter de la date d'échéance;
7. S'engager à verser des honoraires extrajudiciaires équivalant à 25 % de tout solde dû à la FCCQ advenant que la FCCQ doive tenter des procédures judiciaires dans l'exercice de ses droits découlant de la présente entente.

B) OBLIGATIONS DE LA FCCQ :

La FCCQ, n'étant que l'intermédiaire et l'administrateur entre Dicom et les entreprises qui veulent bénéficier du service de livraison, doit

1. Faire parvenir au client la présente entente de service, dès qu'un membre en fait la demande;
2. Transmettre à Dicom la fiche d'inscription au service;
3. Fournir la grille de tarification en vigueur;
4. Transmettre la facture d'utilisation du service à l'entreprise à chaque semaine;
5. Offrir le service à la clientèle pour toute question liée à la facturation du service de livraison.

Avis important

- La FCCQ se dégage de toute responsabilité en cas de perte, vol, retard, dommage causé à la marchandise et toutes autres réclamations. Ces réclamations relèvent de la responsabilité des transporteurs accrédités, qui doivent assurer le service aux clients aux conditions habituelles.

- La FCCQ se réserve le droit de se retirer ou de modifier cette entente sur préavis de 15 jours, auprès de ses membres.
- De fermer le dossier du client et faire cesser le service de livraison du courrier et des colis pour tout défaut de paiement.
- De facturer des frais de 25\$ pour la ré-ouverture d'un dossier suite à la fermeture de celui-ci. De facturer des frais de 5\$ par photocopie de facture perdue par le client.
- Si une des parties est en défaut quant à l'exécution d'une ou de ses obligations prévues par la présente entente et ne corrige pas ce défaut dans les trente (30) jours civils suivant la réception d'un avis de défaut, l'autre partie peut résilier la présente entente en donnant un avis écrit en ce sens.

C) Par la présente, je reconnais avoir pris connaissance des obligations de cette entente dont j'accepte les conditions, incluant l'autorisation qu'une enquête de crédit auprès des fournisseurs de biens et services, y compris l'institution financière puisse être faite par la FCCQ.

EN FOI DE QUOI, JE SIGNE À _____, CE _____
Date

 DIRIGEANT DE L'ENTREPRISE

 REPRÉSENTANT AUTORISÉ DE
 LA FCCQ

 Nom du contact en lettre carrées

CHRISTINE BRINDAMOUR

Adresse du client : _____

Ville : _____ Province : (Qc) Code Postal : _____

Téléphone : _____

Nom du membre : _____

Nom de chambre : _____

À ÊTRE REMPLI PAR LA FCCQ

Numéro de client FCCQ - Dicom :

Signatures : _____
Représentant autorisé
FCCQ
Représentant autorisé
Dicom



**Fiche d'inscription au service
et
Autorisation de paiement
Service Dicom**

**CARTE DE CRÉDIT AUTORISÉE POUR LE PAIEMENT
(Authorized credit cards for payment)**

→ VISA MASTERCARD

Date d'expiration / *expiration date* : _____

carte de crédit / *credit card #*: _____

Nom de l'entreprise / *Company name*: _____

Adresse / *Address*: _____

Ville / *Town*: _____ Prov. : Qc Code Postal / *Postal Code* : _____

Téléphone / *Phone #*: _____ Fax # : _____

Courriel / *E-mail*: _____

Chambre de commerce / *Chamber of commerce*: _____

de membre / *Member's #* : _____

Volume d'utilisation annuel : _____

**PLUS 1 MOIS D'UTILISATION DE DÉPÔT EN GARANTIE = _____ \$
(Deposit equivalent to 1 month of use as warrantee)**

Ce dépôt en garantie ne doit pas servir à payer les factures qui suivront (*this deposit will not be used to pay following bills*)

Payable par carte de crédit (*Payable by credit card*)

AUTORISATION D'UTILISATION DE LA CARTE DE CRÉDIT

La carte de crédit ci-haut détaillée sera utilisée pour le paiement des factures subséquentes de la FCCQ pour les services de livraison de courrier et de colis et le dépôt seulement ainsi que les frais de réouverture de dossier et de photocopies, s'il y a lieu.

Nom du membre : _____

Signature du membre